

Palomino) et avec l'Accord que le Saint-Siège a signé avec l'Organisation Libre de la Palestine (Leonard Hammer) ; et, dans une quatrième partie, un certain nombre de problèmes relevant de la mise en œuvre de l'Accord : les relations entre Israël et le Vatican (David Rosen), le problème de la liberté d'enseignement de la religion (Moshe Hirsch), celui des pèlerinages (Geoffroy R. Waston), celui des Droits de l'Homme comme fondement de la paix (Giorgio Filibeck). Une cinquième partie examine la situation de l'Église en Terre Sainte : la liberté de religion et de conscience en Israël (Ruth Lapidoth), la position sous Jean-Paul II du Vatican par rapport au Moyen-Orient (Silvio Reffari) ou le problème des chrétiens palestiniens (Drew Christiansen, *sj.*). Un dernier chapitre trace les relations entre juifs et catholiques sur le dernier demi-siècle (Jack Bemporad).

À travers cet ouvrage, on aura une vue assez précise du contenu et du contexte de l'Accord fondamental, de sa place dans les instruments qui règlent les relations entre États, des problèmes que pose son application mais aussi des problèmes que son application aura permis de résoudre.

Yves Chevalier.

l'un et l'autre et l'on sait aujourd'hui que l'histoire a donné raison au premier : on peut parler de théologie au pluriel et donc de « théologie africaine ».

Afrique oblige, nos auteurs évoquent, en se référant au critère de l'âge, le parcours de ceux qui, les premiers, se mirent à l'ouvrage. Neuf théologiens (V. Mulago, E. Mveng, T. Tshibangu, A. Ngindu, S. Semporé, O. Bimwenyi, B. Bujo, A. Adoukonou, E. Uzukwu) ont été retenus. Six sont congolais, tout comme les maîtres d'œuvre de l'ouvrage, mais à dire vrai, la Faculté de théologie de Kinshasa a toujours été – et demeure – un haut-lieu de la recherche, en théologie comme en d'autres disciplines. Toutefois il est dommage qu'on ait oublié dans ce premier volume le Camerounais Jean-Marc Ela, à la fois sociologue et théologien et dont la notoriété va bien au-delà de l'Afrique et tout aussi bien Anselme Titianma Sanon, aujourd'hui archevêque de Bobo-Dioulasso au Burkina, dont personne ne contesterait aujourd'hui qu'il fut, dès les années 1970, un précurseur de la « théologie africaine ». Dommage aussi que l'anglophonie soit réduite à la portion congrue. Espérons que les prochains volumes combleront ces omissions.

René Luneau.

128.53

BUJO (Bénézet),
ILUNGA MUYA (Juvénal), éd.

Théologie africaine au XXI^e siècle. Quelques figures, vol. I. Fribourg, Éditions Universitaires, 2002, 191 p.

Ce livre de taille raisonnable publié sous la responsabilité de deux théologiens africains, le premier enseignant à l'Université de Fribourg en Suisse et le second à l'Université urbaniennne de Rome, rendra de réels services à ceux et celles qu'intéresse le devenir de la « théologie africaine ». Le titre ne laisse pas de surprendre un peu. Nous ne sommes qu'à l'aube du XXI^e et il est évidemment hors de question de dire ce qu'il réserve à la recherche théologique en Afrique au cours des prochaines décennies. Ce premier volume d'une série qui devrait en compter trois ou quatre nous offre en fait les prolégomènes d'un travail qui s'amorce autour des années soixante lors d'une controverse demeurée fameuse à l'Université Lovanium de Léopoldville entre un étudiant de théologie, Tharcisse Tshibangu, promis à un brillant avenir (longtemps recteur de l'Université Nationale du Zaïre, il est aujourd'hui évêque de Mbuji Mayi en RDC) et le doyen de la Faculté de théologie d'alors, le chanoine Alfred Vanneste. L'ouvrage nous rapporte en annexe les exposés que firent

128.54

CHÂTELLIER (Louis).

Religion et piété en Alsace et Lorraine. Nancy, *Annales de l'Est*, n° spécial, 2003, 303 p. (bibliogr., tabl., illustr., cartes).

Ce recueil propose une vingtaine d'articles publiés par l'auteur durant ces trente dernières années, classés selon quatre grandes approches et ayant pour cadre l'Alsace et la Lorraine des XVII^e et XVIII^e siècles : les rapports entre l'Église et la société, la question des frontières politiques et confessionnelles, la question de la sainteté et des sensibilités religieuses et enfin, les idées ou les liens entre savoir, culture et religion. À travers ces quatre axes et quel que soit le sujet abordé, on retrouve l'attention toute particulière de l'A. portée à la notion d'évolution et de coexistence de la nouveauté et de la tradition dans le catholicisme moderne.

L'A. évoque ainsi l'influence déterminante du concile de Trente dans l'histoire des rapports entre l'Église et la société, au-delà des données structurelles que sont les pratiques bénéficiales qu'il convient, à la suite de l'A., de ne pas assimiler à la notion de corruption ecclésiastique, à travers l'étude des congrégations mariales chères aux jésuites, structurant et formant les différentes strates de la société catholique.